

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 75 (1949)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25**Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.****COMITÉ DE PATRONAGE.** — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26LAUSANNE
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : *Muséum d'histoire naturelle à Genève ; Concours d'architecture.* — Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Rapport du président ; Assemblée générale annuelle.* — Société suisse des ingénieurs et des architectes : *Communiqué du Secrétariat.* — **BIBLIOGRAPHIE.** — **CARNET DES CONCOURS.** — **SERVICE DE PLACEMENT.**

Muséum d'histoire naturelle à Genève

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Extrait du règlement

Le Conseil administratif de la ville de Genève, reprenant¹, il y a deux ans, l'étude d'un nouveau muséum d'histoire naturelle, ouvrit un concours d'architecture à deux degrés portant sur l'étude des plans d'un bâtiment à construire sur les terrains acquis par la ville en 1946, et situés au début de la route de Malagnou; cette construction devant permettre la réunion de tous les services et collections disséminés aujourd'hui aux Bastions, au palais Eynard, à la rue des Chaudronniers et dans un dépôt à la rue Eynard.

Pouvaient prendre part à ce concours : les architectes, techniciens, et dessinateurs architectes de nationalité genevoise, quel que soit leur domicile ; les architectes, techniciens et dessinateurs architectes confédérés, domiciliés dans le canton de Genève dès avant le 1^{er} janvier 1944 ; les architectes, techniciens et dessinateurs architectes étrangers, domiciliés dans le canton dès avant le 1^{er} janvier 1939.

Le concours au 1^{er} degré avait pour but d'obtenir des propositions concernant en particulier :

- la situation générale et l'aspect des bâtiments ;
- l'organisation générale intérieure ;
- un mode d'exposition dans une salle publique.

Une somme de 21 000 fr. était mise à la disposition du jury pour le concours au 1^{er} degré ; cette somme devant être distribuée sous forme de prix aux auteurs des projets retenus pour le 2^e degré.

Extrait du rapport du jury du concours au 1^{er} degré

Le jury était composé de : *Voix délibératives* : MM. Eug. Beaudoin, arch., directeur Haute Ecole d'Architecture, Genève ; A. Guyonnet, arch. S. I. A. et F. A. S., à Genève ; M. Gysin, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Genève ; A. Hoechel, arch. S. I. A. et F. A. S., à Genève ; P. Revilliod, directeur du Musée d'Histoire naturelle, à Genève ; R. de Sinner, arch., président de la Commission du Musée d'Histoire naturelle, à Berne ; J. Tschumi, arch., directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme à l'Ecole polytechnique de Lausanne. — *Voix consultatives* : MM. le conseiller administratif délégué aux Musées, S. Baud-Bovy ; le conseiller administratif délégué au Service immobilier des études et bâtiments, H. Schoenau ; le chef du Service de l'urbanisme, A. Bodmer ; l'architecte de la Ville, F. Gampert. — Secrétaire du jury : le secrétaire du Service immobilier, M. J. Dueret, arch. — Suppléants : MM. A. Bordigoni, arch. S. I. A., à Genève ; A. Cingria, arch. S. I. A., à Genève.

Il s'est réuni les 19, 20, 21, 22 et 23 mai 1947, sous la présidence de M. S. Baud-Bovy.

Quarante-cinq projets avaient été remis dans le délai imparti.

Au premier et au second tour sont éliminés pour graves défauts relatifs à l'implantation générale, la conception générale du projet, le caractère architectural, vingt projets.

Après en avoir donné une critique individuelle sommaire, le jury élimine au troisième tour neuf projets, en se basant sur les critères suivants : relation des bâtiments avec le parc et les rues avoisinantes, rapport des volumes des constructions et aspect architectural de l'ensemble, relation et répar-

¹ Un concours d'architecture avait été organisé en 1912 déjà, suivi d'un plan financier et de premiers terrassements commencés en 1914 pour un bâtiment à construire à la place Sturm ; ces travaux avaient été interrompus par la guerre et abandonnés, par suite de l'abrogation par le Conseil municipal, en 1923, de la convention passée en 1911 entre l'Etat et la Ville et selon laquelle cette dernière vendait le bâtiment existant du Muséum.